

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DECEMBRE 2019

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Claire HARDY, Pascal DUQUESNE.

Pouvoirs : Jean-Noël GUILBERT à Fany DUFEIL ; Marie SIMON-VARINS à Michel PENHOÛËT ; Franck BEAU-FILS à Jean-Pierre BACHELIER.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Muriel Caruhel est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2019.

Approuvé à l'unanimité.

3. Finances : budget communal : Décision modificative N°4.

Décision modificative n°4 approuvée à l'unanimité.

4. Finances : tarifs municipaux 2020.

Approbation à l'unanimité des tarifs municipaux 2020.

5. Finances : tarifs du service des eaux 2020.

Approbation à l'unanimité des tarifs du service des eaux 2020.

6. Finances : ouverture de crédits avant vote du budget 2020.

Ouverture de crédit avant le vote des budgets approuvé à l'unanimité.

7. Foncier : rétrocession des parcelles du lotissement communal de La Fossette à l'Association Syndicale Libre.

A l'unanimité, approbation de la rétrocession des parcelles des espaces verts et des chemins du lotissement à l'ASL et intégration de la voirie au domaine public communal.

8. Cimetière : rétrocession d'une concession funéraire à la commune.

A l'unanimité, reprise de la concession par la commune et remboursement de la somme de 317.07 €.

9. Cimetière : rétrocession d'une cavurne à la commune.

A l'unanimité, reprise d'une cavurne par la commune et remboursement de la somme de 233.59 €.

10. Personnel : création d'un poste à temps complet aux services techniques pour remplacement d'un temps partiel thérapeutique (50%) et en renfort (50%).

A l'unanimité, création du poste de contractuel pour une durée de 7 mois à compter du 6 janvier 2020.

11. Personnel : précisions sur les modalités de calcul des jours de RTT et de proratisation en cas de maladie.

Approbation à l'unanimité des précisions au protocole de RTT.

12. Urbanisme : instruction des demandes déposées pour le secteur du Marais.

A la majorité (3 abstentions), le Conseil Municipal autorise le Maire à suivre le jugement de la CAA de Nantes pour la délivrance des autorisations d'urbanisme dans le secteur du Marais.